

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CARREFOUR DES AMIS INC.		Date d'inspection Le 13 août 2026
Nom de l'établissement Garderie Carrefour des amis		Numéro de permis 2019629
Adresse 806 rue École Beresford NB E8K 1V5		Numéro de téléphone (506) 542-1907
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 57	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Mahee Bujold	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	09 juil. 2026	06 août 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	09 juil. 2026	06 août 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

original signé par
Mahee Bujold

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 06 août 2026

Date

original signé par
Allain Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"